



[Accueil](#) | [Présentations - Liens](#) | [Diffuser un communiqué](#) | [Médias partenaires](#) | [Contact](#)

[Imprimer](#)

COMMUNIQUES: FRANCE | Institutions nationales | Etablissements publics
 THEMES: Infos Générales | Santé/ Médecine
 Art et Culture - Médias | Médias | Multimédia-Web
 ZONES GÉO. : France

Organisme: **Haute Autorité de Santé**

Internet et santé, la certification : un moyen d'améliorer la qualité des sites dédiés à la santé

Aujourd'hui, un patient sur cinq environ, consulte un site Internet pour rechercher de l'information médicale ou de santé. Deux sites Internet santé ou disposant d'un espace d'information dédié à l'information santé figurent parmi les vingt cinq sites les plus visités en France. C'est dans ce contexte de recours croissant à l'Internet santé que le législateur français a confié à la Haute Autorité de Santé la mission d'établir une procédure de certification des sites Internet santé.

La démarche de certification s'applique aux sites Internet santé (ou espaces d'information dédiés à la santé d'un site), y compris les forums de discussion traitant de questions de santé. La certification répond à une démarche volontaire de la part de l'éditeur de site. La procédure est gratuite pour ce dernier.

Les enjeux de la démarche de certification :

- sensibiliser les éditeurs de sites, installés sur le territoire français, en les mobilisant autour de la démarche de certification de leur site ;
- aider les internautes à identifier les sites de qualité ;
- informer les professionnels de santé de l'existence de cette démarche de certification pour les aider à orienter leurs patients et à échanger avec eux autour de l'information recueillie.

L'organisme de la certification : la fondation Health On the Net - HON

La HAS a choisi la fondation Health On the Net (HON) pour mettre en oeuvre la certification des sites Internet santé en France. Cette organisation non gouvernementale suisse a été accréditée à cet effet par la HAS. En effet, les principes de certification de HON correspondent aux critères qualité applicables aux sites web consacrés à la santé dans la communication de la commission des communautés européennes « eEurope2002 », critères auxquels la HAS adhère.

Les critères de qualité de la certification

La certification porte sur le respect de huit principes :

- Autorité (indiquer la qualification des rédacteurs)
- Complémentarité (venir en complément, et non en remplacement de la relation du médecin avec son patient)
- Confidentialité (préserver la confidentialité des informations personnelles soumises par les visiteurs du site)
- Attribution (citer la/les source(s) des informations publiées et dater les pages santé)
- Justification (justifier toute affirmation sur les bienfaits ou les inconvénients de produits ou traitements)
- Professionnalisme (rendre l'information la plus accessible possible, identifier le webmestre, et fournir une adresse de contact)
- Transparence du financement (présenter les sources de financements)
- Honnêteté dans la publicité et la politique éditoriale (séparer la politique publicitaire de la politique éditoriale).

Le respect de ces principes doit concourir à améliorer la qualité des sites Internet santé.

News Press 27/11/2007 16:55



Copyright News Press 2007. Tous droits réservés.